



Les DP3 visitent les Opticiens Mutualistes

publié le 20/11/2014

Descriptif :

compte rendu de visite

Nous sommes allés visiter l'entreprise les opticiens mutualistes, une entreprise chargée de vendre des lunettes et de les réparer si besoin. Nous avons été accueillis par M. Antoine D'Arhac qui est responsable des ventes et Mme Marielle Lavilledieu. Pour faire ce travail il faut aimer le contact avec le client et connaître techniquement les lunettes, le but du métier est de fabriquer des lunettes avec l'ordonnance de l'ophtalmologiste. Une paire de lunettes peut coûter de 20 à 500 euros juste pour la monture. Pour être vendeur ou monteur il faut faire un bac pro et pour être opticien il faut faire un BTS après un bac scientifique. Les études sont assez courtes. Les lentilles sont vendues au prix de 1 euro par jour, jusqu'à 50 euros par mois.

L'objectif des opticiens MUTUALISTES est d'offrir à tout le monde un accès à une bonne correction. Les avantages du métier c'est que ce métier est varié, les inconvénients sont les horaires de travail (tard le soir et le samedi). Ce travail n'est pas dur si on l'aime, aimer le travail manuel et le contact avec les clients. Le travail consiste à conseiller le client, monter des paires de lunettes, les ajuster et les réparer éventuellement. Les opticiens mutualistes ressentent la crise comme les autres entreprises car les clients changent de moins en moins leurs lunettes et font plus attention au prix indiqué sur la facture.

Les Opticiens Mutualistes proposent aussi pour les sportifs des équipements pour toutes sortes de sports.

Les élèves ont pu mesurer l'écartement de leurs yeux grâce à un papillomètre et ont pu visiter l'atelier où les verres sont meulés et montés sur les montures.

Vocabulaire :

Chiffre d'affaire : tout ce qui rentre dans la caisse d'une entreprise.

Les bénéfices : ce qui reste dans les caisses quand l'entreprise a payé les impôts et les salaires et toutes les autres charges.

D'après le texte de Rémi R et Thibaut B

Portfolio



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.